

Procédure d'admission aux formations

(Décembre 2024)

L'organisme 3E Partner

3E Partner est un organisme de formation (enregistré sous le numéro 31 59 08926 59 auprès du préfet de région du Nord-Pas de Calais), dispensant des formations standards ou sur mesure, dans les domaines relatifs à la production d'énergie ou aux procédés industriels.

Les formations concernent des domaines techniques et se déroulent principalement en présentiel sur site dans des locaux du Client ou dans des locaux loués par 3E Partner. Certains compléments pourront être assurés en distanciel.

Les formations et leur adaptation

Les formations proposées ont pour but de répondre aux besoins d'expertise et d'évolution des bénéficiaires. Chacune des formations est précisément décrite sur le site 3E Partner <http://3epartner.com/> avec les prérequis, les objectifs pédagogiques, les compétences développées, le public visé, les moyens pédagogiques, les modes d'évaluation, le contenu détaillé en version standard et les spécificités de la formation.

Pour que chaque bénéficiaire puisse s'assurer que la formation correspond bien à ses attentes des et pour envisager des modifications ou des adaptations, il est nécessaire de prendre contact avec 3E Partner soit par mail (info@3epartner), soit par téléphone (33 6 81 19 31 57) ou via le formulaire de contact sur le site. Le commanditaire de la formation exposera sa problématique, ses besoins de formation et présentera le profil des bénéficiaires à former (nombre de personnes, profils, difficultés particulières).

Toute demande de formation est examinée avec professionnalisme et éthique. Les stagiaires qui présentent des difficultés d'accès en formation (situation de handicap ou autres difficultés particulières) doivent être signalés de façon à prévoir les modalités d'accueil qui conviennent le mieux.

3E Partner vérifie auprès du commanditaire de la formation que les bénéficiaires satisfont bien aux prérequis nécessaires.

3E Partner s'engage à adapter le contenu de la formation aux spécificités du site, aux demandes du Client dans le respect du profil des stagiaires (intégration de schémas fonctionnels, de photos des installations propres aux clients...).

Proposition et convention de formation

Si les thématiques demandées correspondent aux domaines de compétences ou aux formations standards (avec possibilité de modifications) de 3E Partner, une proposition technique (avec l'approche envisagée, la durée et le programme détaillé) et financière est établie et envoyée au client.

En cas d'acceptation de la proposition, une convention est établie selon les textes en vigueur, afin de valider l'inscription des stagiaires. La convention rappelle l'objet et les objectifs de la formation, le programme détaillé, les dates du stage et les horaires, le nom des participants et leur fonction, le coût, les modalités en cas d'annulation.

Prérequis des bénéficiaires

Dans le cas d'une formation faisant partie d'un cycle de formations, un questionnaire est envoyé aux stagiaires plusieurs semaines avant le démarrage du stage afin de vérifier si les acquis des premières étapes sont maintenus. Des rappels rapides peuvent alors être envisagés lorsque cela s'avère nécessaire.

A l'entrée de la formation, un questionnaire court et simple est proposé aux stagiaires pour évaluer de façon plus précise leurs bases de connaissances et les disparités éventuelles au sein du groupe. Des adaptations sont alors mises en place pour optimiser les apprentissages de tous les membres (remise de document complémentaire, exercices intersessions complémentaires...).

Délais d'admission

Le délai pour la mise en place d'une formation est d'environ deux mois. Pour toute demande inférieure à ce délai, merci de nous contacter.